

Avis aux termes de l'article 12

**Renseignements supplémentaires requis
pour respecter les modalités
d'homologation conditionnelle**

***Nom du produit : MICROBICIDE DE QUALITÉ TECHNIQUE
KATHON^{MC} DC-886***

Numéro d'homologation : 28330

Numéro de demande : 2006-7951

Numéro de l'ARLA : 1440721

Les renseignements énumérés ci-dessous doivent être produits durant la période de validité de l'homologation conditionnelle prenant fin le **31 décembre 2007**, et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire au plus tard le **1^{er} octobre 2007**, accompagnés des CODO précisés. Toutes les modalités d'homologation doivent être respectées; les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

**PARTIE 2 RENSEIGNEMENTS EXIGÉS SUR LES CARACTÉRISTIQUES
CHIMIQUES POUR L'HOMOLOGATION D'UNE MATIÈRE
ACTIVE DE QUALITÉ TECHNIQUE (MAQT) OU DE PRODUITS
DU SYSTÈME INTÉGRÉ (PSI)**

CODO : 2.13.1

Titre : Méthodologie et validation

Données requises : Le demandeur d'homologation doit fournir une méthode de validation plus précise et entièrement validée pour l'analyse quantitative de acide β -aminocarbonyl-1-éthanesulfonique.

CODO : 2.13.3

Titre : Données sur les lots

Données requises : Le demandeur d'homologation doit fournir les données complètes et précises à 1 % provenant de l'analyse des matières actives et des impuretés.

CODO : 2.14

Titre : Propriétés physiques et chimiques

Données requises : Le demandeur d'homologation doit fournir les données relatives à l'ensemble des propriétés physiques et chimiques pertinentes.